



www.epdm-tpo.fr

N° déclaration d'activités : 11 94 08978 94

STAGE DE FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE SUR LA POSE DE MEMBRANES EN EPDM POUR TOITURE

1. Les objectifs de la formation

- Apprendre à poser un kit EPDM en condition réelle

2. Objectifs opérationnels et évaluables

- Acquérir des connaissances théoriques sur les matériaux et les techniques de pose (étanchéité, angle, finition)
- Acquérir des connaissances pratiques sur les techniques de pose
- Poser un EPDM

3. Les modalités d'inscription à la formation

- Nos formations sont ouvertes à tout particulier ou professionnel voulant acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur la pose d'un kit d'étanchéité de toiture.
- La formation est ouverte à partir de 5 participants et limitée à 10 participants.
- les délais d'accès sont d'un mois environ, à compter de la demande d'inscription.
- Le calendrier est communiqué sur demande. Pour toutes demandes particulières, nous contacter.
- La société EPDM-TPO s'engage à dispenser au moins 4 formations au cours d'une année pleine (12 mois), excepté en cas de force majeure (exemple : confinement, etc.)
- Le stagiaire formule sa demande d'inscription en contactant directement un commercial qui prendra contact avec vous pour évaluer votre besoin de formation.
- Sur la base de cette demande, un devis est envoyé.
- Le stagiaire valide son inscription par son règlement par virement ou CB. Le stagiaire reçoit un mail de confirmation. La confirmation de l'inscription vaut convocation.
- Si la formation demandée est complète à l'inscription, le stagiaire sera automatiquement orienté vers la formation suivante.

4. Les pré-requis à la formation

- Cette formation est accessible à tous, quelque soit votre statut : professionnels (étancheurs, couvreurs, constructeurs de maison bois, etc) ou particuliers.

Il convient de :

EPDM TPO 3 rue des Frères Lumière 94510 La Queue en Brie

Tel : 01 49 62 67 00 – E-mail : contact@epdm-tpo.fr

SASU au capital de 500 000 € - Siret 511 968 885 00026 – NAF 4673A – TVA intracommunautaire Fr34 511 968 885

- Maîtriser la langue française (oral et écrite)
- Maîtriser les bases de calcul d'un périmètre, d'une surface, d'un volume
- Avoir des connaissances de bases dans la construction, l'étanchéité.
- Ne pas être empêché physiquement pour la mobilité corporelle

Il est à noter que cette formation n'est pas adaptée aux personnes à mobilité réduite. Pour toutes autres forme d'handicap, contactez MME Cindy Campanella au 01 49 62 67 00.

5. La préparation à la formation

- Un questionnaire de positionnement préalable à la formation est rempli avec stagiaire par le commercial, une fois l'inscription du stagiaire validée. Ce questionnaire permet de mieux connaître les objectifs, besoins, les attentes, et de mieux appréhender les demandes spécifiques.
- La confirmation de l'inscription vaut convocation.
- Les conditions générales des ventes et les modalités pratiques d'accès au site de la formation sont envoyées par mail avec la confirmation de l'inscription.

6. Méthodes et modalités pédagogiques

- la formation se déroule en plénière en début de matinée dans une salle de formation équipée d'un paperboard et d'un vidéo-projecteur. Cette salle se situe au 1er étage sans ascenseur.
- les ateliers se déroulent en fin de matinée et tout l'après-midi au rez-de-chaussée autour d'une maquette.
- Les produits utilisés lors des cas pratiques sont mis à disposition des stagiaires par le formateur.
- Un formateur-expert des techniques d'étanchéité de toiture est présent toute la journée avec les stagiaires. Il réalise l'ensemble de la formation.
- Les cas concrets (exemples apportés par le formateur et les stagiaires) sont abordés tout au long de la formation.
- Le formateur utilise différents supports pédagogiques : un PowerPoint, des photos (de chantiers des anciens stagiaires), des vidéos techniques, le cahier des clauses techniques, une maquette de travaux pratiques (une réplique de toiture (4,50 m x 3,00 m)).
- Il est demandé aux stagiaires de ne pas utiliser leur téléphones portables.

7. Déroulé de la formation

Durée de la formation : 1 jour

8h15 - Accueil des participants et remise sur table du dossier d'accueil aux stagiaires

comprenant :

- une plaquette de l'entreprise EPDM TPO
- la présentation PowerPoint
- le règlement intérieur de la formation
- la charte qualité EPDM-TPO

8h30 – Formation théorique :

- Les différentes membranes EPDM et leurs accessoires.
- Les applications possibles suivant les supports.
- Les différents systèmes de pose :
- Pose lestée : les modes de lestages (végétalisation, gravier, plancher bois sur plots ou lambourdes et dalles sur plots)

EPDM TPO 3 rue des Frères Lumière 94510 La Queue en Brie

Tel : 01 49 62 67 00 – E-mail : contact@epdm-tpo.fr

SASU au capital de 500 000 € - Siret 511 968 885 00026 – NAF 4673A – TVA intracommunautaire Fr34 511 968 885

- Adhérence totale : les différentes colles et leur mode d'applications (colle néoprène, colle acrylique)

11h00 – Formation pratique (1ère partie) :

- Les différentes étapes de pose :
- Les méthodes de pliage
- Les principes de découpe
- La bande de fixation périmétrique

12h30 – Déjeuner sur place

13h30 – Formation pratique et évaluation (2ème partie) :

- Les différents types de collage
- Les relevés et dessus d'acrotères
- Les angles rentrants et sortants
- Les évacuations d'eaux pluviales (verticales et horizontales)
- Les sorties de toiture (VMC, cheminées ...)
- L'évaluation est appréciée individuellement durant toute la 2ème partie de la formation.

Le formateur interrogera chaque apprenant et le mettra en situation pour vérifier la mise en application du procédé directement sur la maquette en utilisant les produits fournis par EPDM-TPO (pose de membranes EPDM, de sorties d'eau pluviale et de bandes périmétriques, réalisation de vulcanisation et de découpe d'angle, etc.).

17h30 - fin de formation :

- Remise des attestations et des diplômes de formation

Total d'heures : 8.00 heures

Intervenant unique sur la formation : Monsieur Sauveur CAMPANELLA - Gérant de l'entreprise EPDM-TPO. Il est joignable au 01 49 62 67 00

Ce programme de formation est :

- disponible sur le site Internet : www.epdm-tpo.fr
- envoyé aux stagiaires dans le mail de confirmation d'inscription, soit 15 jours avant la formation

8. Méthodes d'évaluation

A la fin de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation est remis au stagiaire sur table à la fin de la formation.

Ce questionnaire permet de vérifier les acquis du stagiaire à l'issue de la formation :

- joint double-face
- bande périmétrique
- collage des relevés d'acrotères
- angle rentrant
- angle sortant
- sortie d'eau pluviale
- sortie de ventilation

- Le formateur remplit également le questionnaire d'évaluation des acquis du stagiaire à la fin de la formation.

EPDM TPO 3 rue des Frères Lumière 94510 La Queue en Brie

Tel : 01 49 62 67 00 – E-mail : contact@epdm-tpo.fr

SASU au capital de 500 000 € - Siret 511 968 885 00026 – NAF 4673A – TVA intracommunautaire Fr34 511 968 885

- Une attestation et un diplôme est remis au stagiaire confirmant ses compétences.

9. Modalités d'organisation de la journée

- le repas est compris dans le prix de la formation. Les repas sont pris sur place. Les allergies alimentaires sont prises en compte.
- Le lieu de la formation se situe au siège de l'entreprise EPDM-TPO : 3 rue des frères Lumière 94510 La Queue en Brie.

10. Les tarifs et les financements de la formation

Le tarif de la formation

Le tarif de la formation est de 400 euros hors taxes par stagiaire, soit 480 euros toutes taxes comprises. Ce montant comprend la prise en charge du repas. Le règlement de la totalité de la formation doit être effectué avant la formation.

Les modalités applicables en cas de prise en charge par un Opc

Si le client bénéficie d'un financement par un Opc, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où EPDM TPO ne reçoit pas la prise en charge de l'opco au moins 10 jours avant la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Les financements de la formation par l'OPCO Constructys pour les professionnels du bâtiment et des travaux publics

- Le stagiaire peut obtenir un financement de sa formation auprès de Constructys, Organisme Paritaire Collecteur Agréé au service des entreprises et salariés du Bâtiment et des Travaux Publics.
- EPDM-TPO vous guide dans la constitution de votre dossier de financement.
- Le dossier que vous devrez envoyer à Constructys au minimum 8 jours avant le début de la formation sera constitué de :
 - le programme de la formation (PDF)
 - la dernière fiche de paie du salarié stagiaire
 - le dossier de demande de financement pré-rempli ainsi que le devis de formation que nous vous adresserons suite à votre inscription.

Si l'entreprise du stagiaire est une entreprise de moins de 11 salariés : elle envoie son dossier au 32 rue René Boulanger, CS60033, 75483 Paris ; téléphone n° vert et gratuit : 0800 94 09 99.

Si l'entreprise du stagiaire est une entreprise de plus de 11 salariés : elle envoie son dossier au 15 rue Cortambert 75016 Paris ; téléphone : 01 42 27 49 49.

En savoir plus sur le site de Constructys

<https://www.epdm-tpo.fr/epdm-tpo-prestataire-de-formation>

Les autres prises en charge

La même disposition (que celle concernant les Opc) s'applique dans le cas d'un autre financement par les fonds publics et mutualisés de la formation professionnelle listés par le Code du travail (CT) :

EPDM TPO 3 rue des Frères Lumière 94510 La Queue en Brie

Tel : 01 49 62 67 00 – E-mail : contact@epdm-tpo.fr

SASU au capital de 500 000 € - Siret 511 968 885 00026 – NAF 4673A – TVA intracommunautaire Fr34 511 968 885

- la caisse des dépôts (CDC) dans le cas d'un financement du compte personnel de formation
- un fond d'assurance formation (faf) pour les entrepreneurs
- Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi
- le conseil régional en vertu de sa compétence en matière de formation (CGCT)
- l'Agefiph, le Fifphfp ou Cap emploi pour les personnes en situation de handicap bénéficiant d'une reconnaissance administrative de la CDAPH
- un employeur public pour les fonctionnaires et agents publics ;
- etc.

Les financements de la formation par l'OPCO Constructys pour les professionnels du bâtiment et des travaux publics

- Le stagiaire peut obtenir un financement de sa formation auprès de Constructys, Organisme Paritaire Collecteur Agréé au service des entreprises et salariés du Bâtiment et des Travaux Publics.

- EPDM-TPO vous guide dans la constitution de votre dossier de financement.

- Le dossier que vous devrez envoyer à Constructys au minimum 8 jours avant le début de la formation sera constitué de :

- le programme de la formation (PDF)
- la dernière fiche de paie du salarié stagiaire
- le dossier de demande de financement pré-rempli ainsi que le devis de formation que nous vous adresserons suite à votre inscription.

Si l'entreprise du stagiaire est une entreprise de moins de 11 salariés : elle envoie son dossier au 32 rue René Boulanger, CS60033, 75483 Paris ; téléphone n° vert et gratuit : 0800 94 09 99.

Si l'entreprise du stagiaire est une entreprise de plus de 11 salariés : elle envoie son dossier au 15 rue Cortambert 75016 Paris ; téléphone : 01 42 27 49 49.

En savoir plus sur le site de Constructys

<https://www.epdm-tpo.fr/epdm-tpo-prestataire-de-formation>

11. Les suites de la formation

- Un questionnaire est envoyée 3 mois après la formation au stagiaire et au chef d'entreprise du stagiaire par mail.

- Une hotline est proposée au stagiaire pour toutes questions techniques : 01 49 62 67 00

12. Handicap

Cette formation n'est pas adaptée aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre forme d'handicap, contactez MME CAMPANELLA Cindy : 01 49 62 67 00